



Alcoolemie et etudiant boursier

Par **max**, le **26/03/2010** à **15:00**

Bonjour, suite à un accident matériel important dont je suis le seul acteur avec dégât sur la voirie j'ai été contrôlé positif à un taux de 0.99mg/l. Aucun antécédent 6 mois de suspension 6 points de retrait je dois passer en jugement au mois de mai j'aurai plusieurs questions : dois-je me faire accompagner d'un avocat ? puis-je espérer avoir une aide ? en ce qui concerne l'inscription de la section 2 de mon casier judiciaire puis-je demander qu'elle soit effacée ? que vas permettre le jugement ? la valeur de l'amende ? que puis-je espérer en prenant en compte mon âge mon manque de revenus et mes antécédents nuls ? je vous remercie d'avance de vos réponses !

Par **Tisuisse**, le **26/03/2010** à **17:17**

Bonjour, La réponse à votre première question va solutionner toutes les autres : dois-je me faire accompagner d'un avocat ? c'est OUI et c'est même votre intérêt si vous voulez limiter la casse.

Par **max**, le **28/03/2010** à **11:29**

merci d'avoir pris le temps de répondre !